

L'abbé Bertholon débute par l'histoire du commerce qu'il fait remonter aux Phéniciens, et, après de nombreux détails très-érudits sur ce sujet, il arrive au xviii<sup>e</sup> siècle. Mon but étant de faire voir que les difficultés contemporaines ne datent pas de nos jours, je ne ferai pas l'analyse de toute cette curieuse et intéressante histoire, et je me reporte simplement au siècle précédent. Arrivé sur le seuil de cette époque, l'auteur fait les sages réflexions suivantes : « On l'a dit depuis longtemps, la bonne  
« foi est l'âme du commerce. Partout où elle règne, on le voit  
« fleurir; dès qu'elle ne subsiste plus, il tombe en décadence.  
« L'esprit de bonne foi et de probité des Lyonnais est partout  
« si, fort reconnu qu'on serait en peine de citer un seul exemple  
« où cette vertu eût été blessée. » Cette appréciation des vertus lyonnaises fait la gloire de nos ancêtres ; mais je n'oserais pas affirmer qu'il en fût toujours ainsi dans notre époque de spéculation et de *boursicoterie*. Quoiqu'il en soit, tout n'allait pas autrefois pour le mieux, et les querelles entre patrons et ouvriers entravaient singulièrement les affaires commerciales.

Les divisions intestines entre les divers membres de la fabrique ont été des causes très-nuisibles à ses succès. En 1697, éclatèrent les premières contestations entre les maîtres marchands et les maîtres ouvriers. Ceux-ci étaient alors au nombre de 600 environ. Au bout de quatre ans, intervint un arrêt sur lequel les maîtres marchands formulèrent ensuite des plaintes. Un commissaire étant venu sur les lieux entendit tout le monde, et un arrêt du 26. décembre 1702 rétablit le calme dans cette communauté trop longtemps agitée. En 1744 et 1745, nouvelles assemblées, nouvelles cabales, nouveaux troubles, et ce ne fut qu'après plus de trois ans qu'on put réunir les deux moitiés d'un corps qui devraient toujours être parfaitement unies.

Ces tristes querelles, outre la cessation du commerce et les émeutes populaires, furent cause des émigrations des ouvriers à

désignée : « N<sup>o</sup> 10600. *Observations*, etc. , sans date et sans signature, » époque de l'assemblée nationale, 47 pp. » Elle est aussi cataloguée par Beaulieu, qui lui donne pour auteur Terray et Pavy fils, 1789.